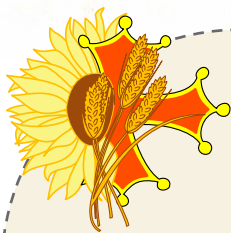


Les échos de Labruyère Dorsa

été 2021



[EDITO DU MAIRE]

Le rayon de soleil dont je vous parlais dans le dernier bulletin de janvier, a bien du mal à percer l'épais brouillard ambiant dû à la crise sanitaire. Mais il ne désespère pas... et il parviendra à atteindre son objectif, n'en doutons pas ! Malgré les désillusions, parfois les embûches, vos élus continuent à travailler dans l'intérêt de notre collectivité. De beaux projets ont vu le jour ces derniers mois, d'autres pointent le bout de leur nez. Tout ceci ne peut qu'éveiller l'espoir et amplifier notre détermination à toujours avancer. C'est dans cet état d'esprit que votre conseil municipal aborde les choses.

Je profite donc de cet édit pour remercier l'engagement et le volontarisme sans faille des conseillers municipaux, mes adjoints - Mélanie NEMOZ et Henri BRANCOURT - en tête. Nos employés communaux, Gérard AURIOL, Christel FONTES et Philippe VERNET, font aussi que notre commune est très bien gérée et s'embellit au fil des jours. Merci à eux pour leur investissement et leur motivation communicative. Vos élus, pour la plupart encore dans la vie active, ont besoin de s'appuyer sur de solides compétences avec confiance. C'est essentiel et primordial dans une petite commune comme la nôtre et je peux vous assurer que nous sommes très bien lotis à Labruyère-Dorsa.

Au-delà des projets réalisés ce premier semestre 2021, et des perspectives à venir qui seront largement relayés dans ce bulletin, la vie municipale c'est aussi des rencontres avec nos partenaires et interlocuteurs privilégiés. C'est ainsi que j'ai à nouveau sollicité ces derniers mois les techniciens du syndicat des eaux et de l'assainissement pour mettre à l'étude des solutions pour l'évacuation des eaux pluviales du lotissement Bernardine. La responsable du secteur routier du Conseil Départemental est aussi venue nous présenter différentes solutions pour réduire la vitesse dans le village et des dispositifs seront prochainement expérimentés. Deux prises guirlandes défectueuses seront remplacées par le syndicat d'électricité suite à ma rencontre avec la responsable territoriale. Plusieurs réunions avec la responsable des dossiers d'urbanisme au Pays du Sud Toulousain (service instructeur pour notre commune) nous aurons permis de bien faire connaissance et de mieux établir notre cadre de travail en commun. Le sensible projet de mise en place des points de collectes collectifs des ordures ménagères a aussi fait l'objet de plusieurs réunions de terrain avec les techniciens et responsables de la communauté de communes, afin de déterminer les futurs emplacements le plus constructivement possible. Nos conseillers départementaux, Maryse VEZAT-BARONIA et Sébastien VINCINI, et dans un autre temps notre Députée de circonscription, Elisabeth TOUTUT-PICARD, sont aussi venus à notre rencontre pour nous écouter et échanger très librement sur nos projets et nos attentes.

J'ai aussi participé aux bureaux et conseils communautaires pour représenter notre commune. De grands projets, comme le centre aquatique intercommunal, sont désormais bien engagés ce qui est une excellente nouvelle. Dans la grande majorité des cas, j'ai approuvé les délibérations soumises au vote mais certaines divergences de vues m'ont aussi conduit à m'abstenir sur différents dossiers en lien notamment avec la fiscalité des entreprises ou des ménages et le nouveau schéma de collecte des ordures ménagères.

Le budget communal a aussi été voté au printemps et le conseil municipal a décidé à l'unanimité de ne pas augmenter la part communale de l'impôt foncier. A ce sujet, suite à la réforme de fiscalité liée à la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, le taux départemental de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) de 21.90% a été transféré à la commune. En conséquence, le taux de référence 2020 pour 2021 de la TFPB devient 36.00 % (soit le taux départemental de 21.90 % + le taux communal de 14.10 % inchangé).

Je vous laisse désormais à la lecture de ce bulletin écrit et mis en page par vos élus de la commission communication. Je vous souhaite à toutes et tous un bel été, en espérant vous retrouver prochainement lors de manifestations organisées sur le village.



Votre maire,

Julien Godefroy

[RÉNOVATION DES ABAT-SONS DU CLOCHER DE L'ÉGLISE]

Indication de l'heure, système d'alerte d'un danger avec le tocsin, d'une mort avec le glas, sont quelques exemples du rôle majeur que jouait les cloches d'une Eglise autrefois et même encore aujourd'hui. Les abat-sons de notre Eglise, composante du clocher destinée à mieux diriger le son vers le bas et à protéger la charpente et les cloches, avaient été démontés en 2018 car ils présentaient un risque important de chute. Plusieurs devis avaient été sollicités pour leur réparation et c'est un partenariat local qui a finalement été retenu par le conseil municipal. L'entreprise de maçonnerie SINIGAGLIA, installée à Lagardelle-sur-Lèze, a ainsi réalisé avec succès ces travaux acrobatiques en ce début d'année 2021. Les briques foraines sur-mesure nécessaires à l'ouvrage ont été fabriquées par la briqueterie CAPELLE de Grépiac. Cet investissement relativement important à l'échelle de notre village, a été soutenu par une subvention du Conseil Départemental de la Haute-Garonne à hauteur de 40% soit 3 684 € HT.



Pour la petite histoire, il est à noter que l'une des cloches de Labruyère-Dorsa est arrivée sur la commune en 1700. Elle est classée monument historique au titre d'objet depuis 1919 et provient de l'Eglise de Notre-Dame de Roussayrolles dans le Tarn. Cette curieuse et mystérieuse aventure avait fait l'objet d'une rencontre et d'échanges fructueux en 2006 avec le conseil municipal du village Tarnais, à l'initiative du Maire de Labruyère-Dorsa d'alors, Mme Monique LOZES, et en présence de feu Mr Louis LATOUR, spécialiste Auterivain bien connu de l'histoire régionale.

[DES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES SUR NOS TOITS PUBLICS ... SUITE]

Evoqué dans le dernier bulletin municipal, le partenariat avec l'association Rayons Verts se concrétise. Lors du Conseil Municipal du 7 juillet, les élus ont approuvé à l'unanimité une délibération manifestant l'intérêt de la commune pour ce projet. La municipalité, attachée au développement des énergies renouvelables sur son territoire, a donc confié à la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) Rayons Verts une étude pour la pose de panneaux photovoltaïques sur les toits de la mairie. Rayons Verts, récemment créée, a pour but de développer les énergies renouvelables sur le territoire du Pays du Sud Toulousain en faisant appel à l'épargne citoyenne. L'installation envisagée sera d'une puissance de 9 kWc permettant de produire annuellement environ 10 MWh d'électricité solaire. Une rencontre avec Rayons Verts sera mise en place lors d'un marché à la rentrée, dans le but d'associer les habitants à ce projet. Ceux qui le désirent pourront devenir sociétaire de la SCIC Rayons Verts en achetant des parts sociales.



En savoir plus : <https://rayonsverts.fr/>

Les contacter : contact@rayonsverts.fr

[PROGRAMME POOL ROUTIER]

Pour rappel, ce programme concerne les travaux à réaliser sur les voies communales ; les routes départementales étant gérées par le secteur routier du Conseil Départemental (CD31). Le taux de subvention accordé par le CD31 à la commune s'élève à 68,75% du montant de l'enveloppe annuelle. Pour en bénéficier, les travaux doivent être réalisés et payés avant le 31 décembre de chaque année.

En 2020, les travaux avaient concerné le chemin de Mazerat, afin d'en réparer les portions abimées.

En 2021, les travaux ont été réalisés début juillet par la Société de travaux publics COLAS, pour rénover le chemin des Coffres et une partie du chemin de Rivel. Le montant des travaux s'est élevé à 12 437 € HT. Le reste à charge pour la commune, qui s'élève à 3 887 € HT, a été autofinancé (budget investissement).

[RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC]

Dès 2017, la commune avait demandé au Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne (SDEHG) de rénover l'éclairage public du village qui était auparavant composé de lampes sodium haute pression de 80 à 100 watts en fonction des zones. La dernière tranche de travaux vient d'être finalisée en ce début d'année 2021 par la Société BARDE SUD-OUEST, mandatée par le SDEHG. Les dernières technologies en matière d'éclairage public ont été utilisées pour cette opération de rénovation d'envergure. Ainsi, la quasi-totalité des points lumineux du village sont désormais composés de modules à LEDS de 32 à 54 watts avec un système de ballast bi-puissance qui permet d'abaisser la tension de 50% (presque imperceptible à l'œil nu) sur une plage horaire définie, tout en gardant un niveau d'éclairement suffisant. Ces technologies et leur orientation permettent

aussi de réduire le halo lumineux et donc la pollution et les nuisances lumineuses nocturnes. En effet, ces modules produisent une lumière blanche proche de la lumière naturelle et offrent ainsi un excellent rendement lumineux. C'est donc un projet entamé sous la mandature de Guy VESELY qui se conclut sous celle de Julien GODEFROY. C'est par la même occasion un bel exemple de continuité d'action dans l'intérêt public. L'enjeu de ce projet pour la commune était à la fois écologique (installation d'ampoules basse consommation avec abaissement de l'intensité programmée, réduction de la pollution lumineuse nocturne) et économique (près de 75% d'économie d'énergie divisant la facture d'électricité de la commune par 4, amortissement rapide et étalé dans le temps, projet subventionné à près de 70%).

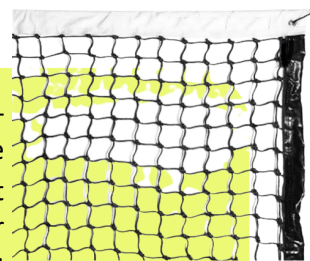
[UN NOUVEAU TERRAIN DE PÉTANQUE ET DES AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS]

Nos deux employés, Philippe et Gérard, ont créé près de l'église un nouveau terrain de pétanque. Ce projet, plusieurs fois reporté, a vu le jour au printemps grâce au volontarisme de nos employés et avec le concours de Jean-Claude Arnaud qui leur a mis à disposition sa pelle mécanique. Le conseil municipal tient ici à le remercier. Sa démarche, tout comme l'affectation d'une partie de l'indemnité de M. le Maire au projet, a permis de limiter l'impact budgétaire des réalisations sur les finances publiques. Le terrain de pétanque installé à cet endroit facilitera le concours annuel organisé pour la fête, en complément du terrain situé près de la Mairie (qui pourra aussi faire l'objet d'une rénovation dans le futur). Il offrira aussi aux locataires de la salle des fêtes un service supplémentaire à proximité. L'esprit de créativité de nos employés ne s'est pas arrêté là et un escalier reliant le nouveau terrain de pétanque à l'aire de jeux a aussi vu le jour. Les abords de ce dernier et du terrain de tennis ont aussi été aménagés de fleurs champêtres, pour le plus grand bonheur des abeilles et autres insectes.



[RÉNOVATION DU FILET SUR LE COURS DE TENNIS]

Jérôme et Laura Montalbano, arrivés à Labruyère-Dorsa en 2020, sont aussi les gérants du bar-restaurant *O bon vivre* à Venerque. Amateurs de tennis, ils ont proposé à M. le Maire de prendre en charge le remplacement du filet détérioré sur notre court. La proposition a bien évidemment été acceptée et saluée par le Conseil Municipal, qui va profiter de cette dynamique pour estimer le coût de la rénovation du sol. Nous vous rappelons que seule la pratique du tennis, ou du badminton, est autorisée sur le terrain afin de préserver le plus possible le filet : en effet, il est parfois constaté l'utilisation de ballons sur le terrain de tennis. Merci encore à Laura et Jérôme pour leur démarche qui contribue « *o bon vivre* » de notre village !



[LOTISSEMENT « LE RIVAL »]

Notre plan local d'urbanisme (consultable sur le site internet communal) prévoyait une dernière zone à urbaniser près des lotissements « Bernardine » et « la Tuilerie » à partir de 2020. Ce sera chose faite prochainement : le futur lotissement « le Rival » accueillera bientôt 8 lots. Les premiers travaux d'aménagement devraient commencer cet automne. Une voie centrale, desservant 4 lots de chaque côté, reliera le chemin de la Chalosse et le chemin de Bernardine devrait permettre

une meilleure fluidité dans la circulation. Un état des lieux de la circulation sera réalisé par la Mairie, en concertation avec les riverains une fois les nouveaux habitants installés, afin d'adapter si nécessaire les dispositifs de sécurité routière (ralentisseurs, chicanes, sens unique de circulation, etc.). Pour ce lotissement, un règlement allant plus loin que les prescriptions du PLU permettra de limiter l'impact environnemental des futures habitations.

[FIXATION DU PRIX DES CASES DU COLOMBARIUM]

Depuis 2019, un colombarium est présent dans notre cimetière. Il est composé de 8 cases et peut accueillir les urnes cinéraires contenant les cendres des personnes incinérées (4 urnes de 19 cm de diamètre possibles par case). Le colombarium peut profiter aux personnes domiciliées sur la commune de leur vivant (ou qui y avaient été domiciliées) ainsi que celles ayant dans le cimetière communal une sépulture de famille. Suite à plusieurs demandes d'administrés pour l'acquisition de cases, le conseil municipal a décidé à l'unanimité de fixer les tarifs comme suit (pour une case pouvant contenir 4 urnes de la même famille) :

>>> pour une durée de 30 ans : 300 €

>>> pour une durée de 50 ans : 500 €

Par ailleurs, une réflexion sera prochainement menée par le conseil municipal pour faire évoluer les tarifs et les modalités d'achat de nouvelles concessions au cimetière. Actuellement nos concessions sont proposées « à perpétuité » et cette disposition devra évoluer car elle n'est plus réglementaire.

[LA PLANTATION DE HAIES SUR LE VILLAGE SE POURSUIT !]

Les arbres et arbustes plantés sur la commune en décembre 2020 grâce à une large participation des villageois, ont bien résisté à ces premiers mois ! La haie le long du Rival est une vraie réussite selon le Syndicat de rivière du SYMAR, partenaire de ce projet. Et si les plus jeunes plants vous semblent perdus dans les herbes hautes, c'est normal ! Le fait de ne pas faucher ce secteur va permettre de conserver au maximum l'humidité et aux graines présentes naturellement dans le sol de s'exprimer.

Afin de poursuivre cette dynamique, la Commission Envi-

ronnement a identifié des zones prioritaires sur le village pour l'accueil de nouvelles haies. Ces plantations vont s'échelonner au cours de ces prochaines années. Une réunion est prévue en septembre avec l'association Arbres et Paysage d'Autan et le Syndicat de Rivière du SYMAR afin de confirmer le lieu d'accueil du chantier de l'automne 2021. Plusieurs propriétaires ont été sollicités et seront recontactés au cours de l'été.

Nous vous tiendrons informés des dates du futur chantier et vous attendons nombreux !

[POUR DES VACANCES TRANQUILLES, AYEZ LE BON RÉFLEXE OTV]

Si vous vous absentez pour une période prolongée, les services de gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

Avant votre départ, remplissez le formulaire disponible via le lien :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34634>

Puis rendez-vous auprès de votre brigade de gendarmerie à Auterive afin de vous inscrire à l'opération tranquillité vacances (OTV). Retrouvez également les bons réflexes, à adopter avant votre départ ou sur votre lieu de vacances, proposés par la gendarmerie :

<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Zooms/Operation-tranquillite-vacances2>

[LA FÊTE DU VILLAGE]



En concertation avec la Mairie, le Président du Foyer Rural, David Bertrand, a pris la difficile mais courageuse décision d'annuler la fête du village pour la deuxième année consécutive. Les restrictions drastiques imposées par la crise sanitaire, avec notamment la mise en place du pass sanitaire dès l'entrée de la fête, rendaient ingérable la gestion de la fête par les bénévoles et posaient aussi un dilemme éthique. En effet, il était inenvisageable pour l'équipe que des bénévoles, citoyens du village, contrôlent voire empêchent l'accès à la fête à d'autres citoyens, voisins, amis... ne serait-ce que pour écouter de la musique. De même, il n'était pas envisageable que notre fête, habituellement lieu de joie, de rassemblement, de convivialité, de rigolades ou encore de légèreté, devienne une zone de contrôle et de stress. Ces conditions ne permettaient donc pas que l'esprit de la fête à Labruyère, cher à tous, soit au rendez-vous. Seule la messe, programmée à 11h le dimanche 22 août, sera maintenue car le pass sanitaire n'y est pas exigé.

[PARTICIPATION CITOYENNE À LABRUYÈRE-DORSA]

Vous souhaitez proposer des projets à l'échelle communale mais aussi échanger directement avec vos élus dans un cadre formalisé ? Vous souhaitez vous impliquer dans des réflexions ou des actions portées par la municipalité ? Merci à ceux qui se sont déjà manifesté, nous ne vous avons pas oublié ! Nous nous donnons encore un peu de temps pour renforcer les groupes. Il est donc encore temps de s'inscrire jusqu'au 15 septembre (liens à nouveau fonctionnels) :

Être dans la réflexion : participez au premier **conseil consultatif pour la démocratie participative**. Inscrivez-vous jusqu'au 15 septembre via le formulaire

« contact » du site internet communal : <https://www.mairie-labruyeredorsa.fr/fr/contact.html>

Être dans la réflexion/action : devenez **référént de quartier** dans le cadre de la **prévention des incivilités et des cambriolages** (dispositif « participation citoyenne » en lien avec la gendarmerie). Inscrivez-vous jusqu'au 15 septembre via le formulaire « contact » du site internet communal : <https://www.mairie-labruyeredorsa.fr/fr/contact.html>

Le tract explicatif complet distribué au printemps est à votre disposition sur demande en utilisant le formulaire contact indiqué plus haut.

[LE DERNIER DISCOURS DU MAIRE JEAN GLEISES, 1^{ER} MAGISTRAT DE COMMUNE DE 1867 À 1892]

C'est un discours impressionnant d'actualité que nous vous invitons à consulter sur le site internet communal. Le discours d'un Maire, Jean GLEISES, qui durant ses mandats, de 1867 à 1892, a profondément transformé le village. A l'aube de la fin de sa vie et avant de passer le flambeau de Maire (ou plutôt le fardeau comme il le décrit), Jean GLEISES fait son bilan et appelle le futur conseil municipal de Labruyère « au maintien dans le conseil et parmi nos concitoyens de cette heureuse con-

corde [...] Restez-donc unis comme vous l'êtes. C'est par l'union et par elle seule que l'on peut faire un travail utile, c'est grâce à elle que notre humble village est devenu tel que vous le voyez aujourd'hui. » Poignant, captivant mais aussi plein d'humilité, nous vous laissons le découvrir (version originale et transcrite) en suivant le lien : <https://www.mairie-labruyeredorsa.fr/fr/territoire/histoire-et-geographie-de-notre-commune.html>

[EN BREF ...]

CONGES DE VOTRE SECRETAIRE DE MAIRIE ...

Christel Fontes sera en congés d'été du lundi 9 août au vendredi 27 août inclus. Pour toute urgence pendant cette période de fermeture de la mairie, vous pouvez contacter des élus aux numéros affichés à l'entrée de la mairie.

COLLECTE DES DECHETS ... L'évolution du système de gestion et de collecte des ordures ménagères est actuellement en stand by : nous vous transmettrons toute information dès qu'en notre possession.

QUESTIONNAIRE OFFICE DE TOURISME ...

L'office de tourisme de la CCBA cherche à >>> dynamiser la visibilité et l'information touristique de notre territoire, >>> connaître les attentes touristiques de chacun (mode de tourisme, activités, hébergements...). Pour cela, un questionnaire client a été élaboré, il est disponible en version papier à la mairie ou en scannant le QR code présent ci-contre. Il est destiné aussi bien aux touristes qu'aux habitants du territoire auterivain.



CARTE DE BUS SCOLAIRE ...

A récupérer à partir du lundi 30 août aux horaires habituels d'ouverture de la mairie.

[LA VIE DU VILLAGE]

JOURNÉE VÉLO

... Le 29 mai s'est tenue la journée Prévention routière, à vélo, à moto et en auto, et qui s'inscrivait dans le cadre de la fête du vélo du Pays Sud Toulousain. A cette occasion, la DDT 31 nous a prêté des simulateurs auto/moto/scooter et s'est jointe à cet événement pour les animer. Les plus jeunes et les plus aguerris ont ainsi pu appréhender des situations courantes de la route avec les conseils avisés des animateurs bénévoles. En parallèle s'est tenue l'activité vélo : une matinée bien remplie pour les plus petits avec une manipulation du vélo sous forme de jeux, et sous l'animation de Cathy Moncassin (GSC Blagnac Vélo Sport 31). Elle a poursuivi son intervention l'après-midi auprès des ados du village avec l'accompagnement sportif de Matéo Bayet ! Les chemins labruyéens, et le terrain de BMX de Venerque n'ont plus de secret pour eux ! Et surtout, tous nos enfants sont repartis casque sur la tête et consignes bien en main. Le but de cette journée est atteint : permettre aux Labruyéens, petits et grands, de se familiariser ou de renouveler leurs connaissances autour de la sécurité routière.



NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

... Matti, Tess, Ninon, Juliette, Amandine, Tom, Antonin et Raphaël sont les 8 nouveaux jeunes qui ont été élus par leurs camarades le 8 mai dernier. Pleins d'idées pour embellir et dynamiser le village, ils ont défini lors d'une première réunion plusieurs projets pour débiter leur mandat : range-vélos, poubelle, skate-park, cages de foot, parcours de santé, rénovation de l'aire de jeux. Pour cela, ils vont réfléchir au(x) lieu(x) d'implantation, au coût et à la réalisation. Ils ont aussi des projets de loterie, vente de gâteaux, vide ta chambre, participation au vide-greniers et activités intergénérationnelles.

BIBLIOTHÈQUE

... Le prêt, depuis le mois de mars, de plus de 200 d'ouvrages de la médiathèque départementale a donné un nouvel élan à notre bibliothèque. Ce prêt sera renouvelé tous les ans, avec d'autres ouvrages. Nadine Fontès et Nathalie Mojard, deux nouvelles bénévoles, ont rejoint l'équipe en place pour assurer les permanences et apporter leur contribution aux futures activités. La bibliothèque sera fermée durant l'été, nous vous retrouverons dès le **samedi 3 septembre de 17h à 18h**.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE 2021

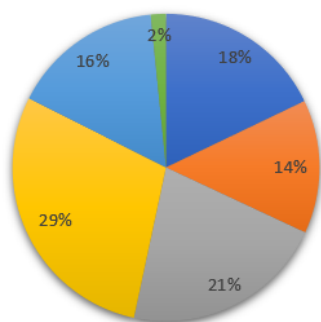
... Le dimanche 19 septembre auront lieu les JEP à Labruyère-Dorsa. Venez découvrir de façon ludique notre église et son petit musée archéologique. Vous découvrirez entre autres les plans de la reconstruction de l'église et la monographie du 1^{er} instituteur du village. Une balade animée par Thomas Maurel du SYMAR val d'Ariège, vous permettra de faire connaissance avec les saules têtards de notre village.



[ZOOM SUR LES LABRUYÉROIS]

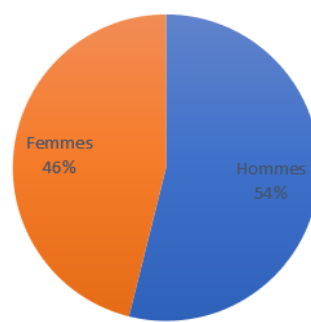
Nous vous proposons deux graphiques circulaires porteurs d'informations sur la répartition de la population labruyéenne à ce jour. La moyenne d'âge est de 36,6 ans actuellement.

Répartition par tranche d'âge



■ 0/10ans ■ 11/20 ans ■ 21/40 ans ■ 41/60 ans ■ 61/80 ans ■ > 81ans

Répartition par genre



■ Hommes ■ Femmes